

A. Rimbaud - Compte-rendu du Conseil d'École 1

du mardi 03 novembre 2015

Salle CM2

Séance ouverte à 18h15.

1. Nomination de la secrétaire de séance : Iris TAM TSI (administration)

2. Ordre du jour du Conseil d'École 1 approuvé.

3. Compte-rendu du Conseil d'École 3 du jeudi 28/05/2015 : approuvé.

NB : Compte-Rendu (CR) - version française - approuvé électroniquement par les membres du CE, traduit en anglais puis posté sur le site Internet A Rimbaud.

Le CR du présent Conseil d'École 1 sera également diffusé électroniquement avec lien d'accès sur le site internet et pièce jointe.

4. Vie de l'école :

• **Règlement intérieur (RI)** en Français* et en Anglais (en attente). Les carnets de liaison du secondaire, qui doivent intégrer le RI, sont par conséquent aussi en attente de production.

* version faisant foi

Ajouts au RI (Conseil d'Établissement 3 du 02/06/2015) : permanence / garderie payante (10 euros/heure) à compter de 13h30 **après** cours, ou **après** AES. Quid de **avant** le début des AES ?

A examiner en Conseil d'Établissement : l'ajout de la mention « *avant ou après l'AES* » (arrivée anticipée en cas d'AES).

- *Moyen de contrôler à 13h00 les adultes en charge de récupérer les enfants à l'école. Un système de badges, examiné par le Conseil d'École, est rejeté à 3 voix pour, 26 voix contre. Éventuellement à réexaminer ultérieurement selon l'ampleur d'effectifs à la hausse. Penser à communiquer au jour le jour à l'administration du primaire (Terry, secrétaire Msasani, Khadija, secrétaire Oysterbay) qui vient chercher l'enfant.*

- *Il ne relève pas de l'école de sanctionner les parents et/ou chauffeurs qui se garent n'importe où ou rouleraient vite devant l'école (Oysterbay) : pour la sécurité des enfants et des adultes sur Msasani Road, prendre le temps d'amener / de venir chercher son enfant par un réel accompagnement. Également message civique à transmettre absolument aux chauffeurs.*

Gravas à droite en sortant du site d'Oysterbay à évacuer pour plus d'espace de parking, entretien de l'allée parallèle au mur d'enceinte à cet endroit également.

- *Renforcement de la sécurité sur le parking, la nuit, lors de réunions (Oysterbay). Actuellement et normalement, 2 gardiens nocturnes sur chaque site + gardiens supplémentaires pour Assemblées générales ou événements.*

• Vie scolaire :

Permanence 13h30-14h00 ? → un regroupement des enfants s'est produit à 2 reprises au démarrage des AES et était destiné à leur présenter leurs intervenants et former les groupes par ateliers. Cela se produira à nouveau en début de 2ème et 3ème trimestres.

• Actualités pédagogiques :

- Arthur Rimbaud : école du réseau AEFÉ, école homologuée par le Ministère français de l'Éducation Nationale → pour garantir et proroger son homologation, les missions annuelles du conseiller pédagogique (mars 2016) et de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale (juin 2016) sont essentielles. Ces missions questionnent régulièrement l'homologation et valident ou non la conformité du fonctionnement pédagogique de l'école primaire.

Pour la première fois, obtention de deux missions d'inspection en faveur du secondaire cette année.

- Nouveaux programmes de la maternelle mis en œuvre dès cette rentrée, consultables sur <http://eduscol.education.fr/>
Un nouveau livret scolaire de l'élève, commun à la zone Afrique australe et orientale, est en cours de production et sera lisible par icônes (semestriel pour PS-MS, trimestriel pour GS).

Livret de l'école élémentaire inchangé en 2015-16, sauf adaptation des items d'Anglais en fonction des nouvelles ressources et modalités pédagogiques présentées en réunion de rentrée du département d'Anglais.
(A suivre en fonction de l'actualité pédagogique dans l'année : nouveaux programmes et réforme du collège en France, créant un livret national unique du CP à la 3^{ème}).

- Transmission (trimestrielle) des livrets GS → CM2 aux familles, trimestre 1 : le vendredi 11/12/2015.
- Transmission (semestrielle) des livrets PS et MS, semestre 1 : le vendredi 22/01/2015.

- Politique des langues :

Français : bilan linguistique initial et admission, cours de FLSCO et FLE depuis la rentrée.

Le partenariat A. Rimbaud / Alliance Française Dar es Salaam (en passe d'être signé) doit notamment proposer des cours de français pour enfants et parents à tarifs préférentiels.

Dans le cadre de ce nouveau partenariat, accueil d'une compagnie de danse hip-hop, « Chute libre » (Nantes, France) pour les élèves le 18/11 à 10h, sous couvert de l'Alliance Française.

Anglais : acquisition d'un fonds de ressources documentaires et bibliothécaires par l'école, qui bénéficie au département d'Anglais.

- Éducation à (la protection de) l'environnement : gestion des déchets sur les 2 sites et tri sélectif (7 containers en tout à Oysterbay) suite au contrat passé entre The Recycler et l'école A. Rimbaud (rémunération perçue par l'établissement suite à cette collecte de déchets).

La COP 21 et la thématique du réchauffement climatique donneront lieu à des événements autour de cette date les 26-27/11.

- Classes de découverte, sorties pédagogiques.

Règles et modalités d'organisation des sorties scolaires (en Tanzanie) dans une école française :

- Sans nuitée : accord donné par le chef d'établissement
- Avec nuitée : primaire → accord donné respectivement par le chef d'établissement, l'IEN, puis le COCAC ; secondaire → chef d'établissement puis COCAC

Les sorties dites scolaires sont à caractère pédagogique et s'inscrivent dans une programmation et progression en terme d'apprentissages et d'acquisition de compétences. Elles sont exclusivement à l'initiative des enseignants.

- Calendrier et vacances de l'établissement : adopté en Conseil d'École puis d'Établissement, suite au travail de la Commission calendrier constituée l'an dernier. Comme en France, c'est le rythme des plus jeunes – primaire – qui prime : le Conseil d'École a choisi et a adopté (Conseil d'École 2 du 12/02/2015) à une large majorité le calendrier (2 semaines à Noël) – choix validé par l'IEN. Si demande à nouveau exprimée, les deux options pourront être remises au vote pour le calendrier de l'année prochaine.

• Informations :

- Les départs en stage de formation continue pour les enseignants (absences programmées) sont portés sur les échanciers transmis aux familles.

- Remplacement des enseignants en stages ou autres absences assuré par Oriane Magnin puis Laurence Declerck.

Congé maternité de Marion Wunschel (GSB) : elle sera remplacée du 14/12 au 18/12 par Oriane Magnin – recherche en cours d'un enseignant pour remplacement à partir du 4 /01/2016 jusqu'au 22/04/2016.

• Actualités événementielles :

- Échéancier du 1^{er} trimestre (en cours) et événements de l'année 2015-2016 :

- **Fête de Noël** : après échanges de points de vue défendant des postures et intérêts tous très différents, la date du **vendredi 18/12/2015 à 8h30** a été arrêtée. Les affaires scolaires des enfants devront repartir à la maison dès le jeudi 17/11.
- **Carnaval, mardi 09/02/2016**, défilé puis parades des classes de 10h00 à 11h30-12h00 (à préciser ultérieurement), repas à thèmes selon les diverses communautés de l'établissement
- Semaine de la francophonie (samedi 12/03 au dimanche 20/03/2016)

- Vendredi 01/04/2016, fête / soirée adultes (tombola)
 - Vendredi 27/05/2016 (**? date à confirmer**), cross de la solidarité enfants et adultes / autres ateliers ?
 - Bazar, samedi 28/05/2016
 - Spectacle de fin d'année (primaire) « Little theater » **vendredi 24/06/2016**
- Vente de nourriture proposée par le Comité événements (7 actions dans l'année, un vendredi par mois), pour générer des recettes pour l'école. Réalisée par chaque classe (élémentaire et secondaire), pendant la première récréation (10h-10h15) avec vente des produits restant à 12h45.

•AES :

- *Études dirigées : il s'agit d'un encadrement des devoirs, avec aide à comprendre les consignes et suivi des réalisations. Aide à tous les inscrits mais évidente concernant les enfants non francophones, il ne s'agit en aucun cas d'aide personnalisée.*

Pour les élèves les plus jeunes (CP), 1h est une période de concentration très/trop longue et le dessin, la lecture-plaisir ou des jeux de société au calme sont autorisés après devoirs effectués.

Pour rappel, les devoirs écrits sont institutionnellement interdits au primaire : ils ne peuvent présenter d'intérêt pour l'élève que dans l'entraînement d'une compétence exercée auparavant en classe. Ils ne doivent en aucun cas correspondre à de nouveaux apprentissages pour lui au risque de générer anxiété devant l'inconnu et injustice en terme d'accompagnement face à une difficulté rencontrée pour la première fois.

Les devoirs sont proposés par l'enseignant en bonne connaissance de cause (selon les progressions qu'il a établies). Ils doivent exclusivement conforter l'élève dans ses apprentissages.

Séance clôturée à 20h20.